

Le télétravail est-il une solution pour les frontaliers?

Ils sont 162.800 à venir chaque jour travailler au Grand-Duché selon les données du Statec soit 40% de l'emploi intérieur. Ce phénomène s'en ressent sur la congestion routière et pour pallier ce problème, la piste du télétravail est souvent évoquée. Mais alors se pose la question de la fiscalité puisque le travailleur n'est plus physiquement présent dans le pays où il travaille. C'est l'un des aspects soulevés récemment par la Fondation IDEA a.s.b.l. Deux de ses membres en présentent d'autres ce samedi.

MICHEL-EDOUARD RUBEN | ECONOMISTE À LA FONDATION IDEA A.S.B.L.

Du télétravail à grande échelle risquerait de générer des «problèmes» bien supérieurs aux avantages supposés. Sur les 10 millions de tonnes de CO2 émises dans le pays en 2014, les frontaliers ne représentent qu'entre 5% et 15%. Sous l'hypothèse (hautement improbable) que tous les frontaliers télétravailleraient, l'impact direct sur les émissions de CO2 totales ne serait que de l'ordre de 1 à 3%. D'ailleurs, en réduisant les déplacements pour se rendre au travail, les consommations évitées risquent d'être en partie annulées par le changement d'habitude. Deux autres dangers guettent selon moi: d'une part, le travail risque fort de déborder sur l'espace privé, ce qui remettrait en cause de facto la notion même de «temps de travail» et risquerait de déboucher sur une «télédisponibilité généralisée». D'autre part, le télétravail peut être source d'inégalité puisque toutes les activités ne sont pas «télétravaillables».

«Les consommations évitées risquent d'être en partie annulées par le changement d'habitude»

«Le rétablissement d'un certain équilibre entre vie privée et vie professionnelle»

SARAH MELLOUET | ECONOMISTE À LA FONDATION IDEA A.S.B.L.

Cette pratique semble particulièrement adaptée aux navetteurs frontaliers. Selon une étude de l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS), le taux d'absentéisme des frontaliers est supérieur de 0,5% à celui des résidents (3,9% contre 3,4%). Que les rythmes de vie des actifs frontaliers, générateurs d'un supplément de fatigue et de stress, pourraient – en partie – expliquer. Ainsi deux jours de télétravail hebdomadaires libéreraient en moyenne trois heures et demie de temps de transports par semaine, à réallouer au sommeil, au bénévolat, aux loisirs ou encore... au travail! Au final, le télétravail peut concourir au rétablissement d'un certain équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Par ailleurs, avec une majorité de salariés à temps partiel (choisi) pour raison familiale, le télétravail pourrait stimuler une participation accrue au marché du travail dans les secteurs où une présence physique quotidienne n'est pas indispensable – constituant, indirectement, une mesure nataliste. Au-delà de règles, le télétravail en appelle à repenser la relation employeur/employé. Car au cœur de cette pratique se trouve avant tout la confiance...

«Le rétablissement d'un certain équilibre entre vie privée et vie professionnelle»

